#### **AWBB**

### Province de Namur

### **Groupe Parlementaires**

### PV N3 – 2013-2014 - Réunion du 07 novembre 2013

Présents: Trausch G. (président), Servais Ch., Aigret Ph., Martin D. et Herquin P. (secrétaire)

Absent: Regnier M.,

Invités présents : Nivarlet J., Ringlet J. et Henquet G.

# I Approbation des PV N°2 de la réunion du 17 octo bre 2013

Le PV est approuvé à l'unanimité avec les corrections de texte suivantes :

Il s'agit bien du PV n°1 de la réunion du 05 septembre 2013 (erreur « copier/coller »).

Point IV : Servais Ch. : il faut lire PV N2 pt12.4.2 au lieu de PV N4 et supprimer la phrase : les décisions figurant dans le PV N2 sont-elles supprimées ?

## **II** Correspondances

- Direction Technique AWBB invitation à la journée des cadres du 11/11/2013 au Centre ADEPS de Jambes.
- courriel de ROMNEE JL (2624) New BC Profondeville questions diverses ; le président répondra et rappelle que, sauf urgence, les modifications au R.O.I., en accord avec le CDA et les provinces, sont abordées à l'AG de mars de chaque année (PA22.C)

# <u>III Remarques et commentaires à propos des différents PV des instances de la FRBB et de l'AWBB Martin D. :</u>

**PV N5 pt 4 – CDA:** souhaite connaître la procédure et les documents à fournir pour introduire une demande de dérogation. Trausch G. et les membres du CDA présents répondent que seul le CDA peut donner suite à ce type de question.

### Servais Ch.:

PV N5 pt 4.11 – CDA : cooptation de F. Muylaert au groupement des parlementaire du BBW - le président répond qu'il serait indiqué d'adresser un courrier au SG indiquant que le Groupe a coopté D. Martin PV N5 pt 6.2 .1– CDA : la suppression des forfaits pour licences de coaches non valables devrait être aussi applicable aux clubs provinciaux

### Trausch G.:

PV N5 pt 4.6 - CDA: demande de dérogation BC.Hamo is: étonnant, alors que plusieurs clubs voisins alignent des pupilles filles; un forfait général en cours de saison pourrait peut-être appuyer cette dérogation.

PV N5 pt divers - CDA: Patrick Flament: la partie compétition du ROI de la FRBB va être revue par une commission AWBB-VBL: une heureuse initiative mais, quid des autres parties du R.O.I. de la FRBB?

La Lettre aux Secrétaires devrait paraître d'ici peu et sera transmise au Groupe dès réception.

## Trausch G. :et Henquet G.

PV N°5 pt 4.2 – CDA : demande de dérogation Sombref fe Fém. : Pourquoi vouloir aligner un benjamin en catégorie « poussins » . Le club aligne-t'il une équipe dans cette catégorie ? En attente.

### IV Préparation de l'AG de l'AWBB du 23/11/2013

Notre représentation : Trausch G., Regnier M., Aigret P. et Servais Ch.
 Martin D. accompagnera la délégation en tant qu'observateur (sans droit de vote).

Henquet G. et Lauwerys J. seront également présents.

-L'ordre du jour est examiné avec les remarques suivantes :

- <u>Point 1 : Dossier JC.Croissant :</u> le Groupe attend la décision du Conseil d'Appel mais s'étonne qu'un membre effectif suspendu fasse partie d'une délégation de parlementaires (LGE).
- <u>Point 3 : Rapport de la Commission Financière :</u> Aigret P. annonce que la Commission Financière se réunira ce lundi 11/11/2013.
- Point 4 : T.T.A. : proposition de modification concerne le PM 6 pas le PM 4.
- <u>Points 5 et 6 : Budget 2014 :</u> Toutes les remarques et questions peuvent être transmises à Aigret P. pour le dimanche 10/11/2013 au plus tard.

Nivarlet J signale que contractuellement, l'AWBB est liée à « Infomat » jusqu'en juillet 2014 mais il précise que la mise en place du contrat « Real » dès janvier 2014, permettra, à moyen terme, des économies importantes pour un service plus « performant ». La Commission Financière examinera l'impact financier du transfert « Infomat / Real ». Le Groupe attend les précisions de leur analyse.

Trausch G. salue les économies, faites au niveau de nombreux postes, qui permettent d'équilibrer recettes/dépenses nonobstant l'investissement « informatique » de 150000€. Il constate cependant que le « haut niveau » reste « le poste » le plus important du budget (2000000€) largement dépendant et soutenu financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

- Point 9 élection de Mme Bernadette Bresmal : il s'agit bien d'une élection où la personne termine le mandat laissé vacant suite à la démission de Mme Doyen D. Une cooptation n'est pas possible dans ce cas de figure.
- Point 11 statut ASBL et ROI par urgence: Normes de sanctions pour fraude et usage de fraude: une durée illimitée avec un minimum de 5 ans fait débat: une sanction qui mériterait une approche plus nuancée selon les cas. En attente de l'avis du Conseil Judiciaire Général.
- Point 12 projet mini-basket : Obsomer R. présentera le projet.

### V. Divers

<u>Servais Ch..</u>: regrette que l'on retrouve les informations concernant la FRBB uniquement sur le site de l'AWBB et pas sur celui de la FRBB.

<u>Aigret P.</u>: invite les membres présents au derby namurois D3 « New BC. Alsavin Belgrade – BC. Loyers » qui aura lieu le samedi 23/11/2013 à Belgrade (20 H 15). : une belle propagande pour le basket namurois. <u>Ringlet J.</u> signale que le Département Entraîneur se réunira le 08/11/2013 à 17h00 (Centre ADEPS de Jambes). Il invite également le Groupe, le dimanche 17/11/2013 à 18 H 00 au Centre ADEPS de Jambes, à l'occasion de ses « **60 ans de basket** ». Le Groupe le félicite et le remercie chaleureusement pour ses nombreuses années de dévouements à notre sport.

Prochaine réunion le jeudi 05/12/2013 à 19 H 30 « Taverne 500 » à Jambes.

HERQUIN Pascal, secrétaire

TRAUSCH Gérard, président